



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du jeudi 28 novembre 2024

1. Ouverture de l'assemblée

A 19h00, **M. Thierry Billieux, président**, ouvre la séance à la salle Louis Vallier au Château de St-Aubin. Il informe que l'assemblée sera enregistrée à des fins de rédaction du PV. L'enregistrement sera ensuite effacé.

Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Comité de direction ainsi qu'aux invités. Il excuse les personnes absentes.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. 13 délégués sont présents ; le quorum est donc atteint. La majorité absolue est fixée à 7 voix.

Les scrutateurs désignés pour cette séance sont M. David Loup de Vully-les-Lacs et M. Robert Rochette de Missy.

M. Thierry Billieux, président, soumet l'ordre du jour. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

2. Contrôle des présences

La liste des présences est établie et sera annexée au présent procès-verbal.

3. PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024

Le procès-verbal de la précédente assemblée des délégués n'est pas lu puisqu'il était joint à la convocation d'assemblée.

3.1 Adoption

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal est soumis au vote tel que présenté. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Etat de l'avancement du projet

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à **M. Julien Devanthéry** du bureau CSD pour la présentation des points suivants : *(cf présentation annexée)*

4.1 Etape 1

Cette étape touche à sa fin. Quelques travaux de moindre importance sont encore prévus :

Saint-Aubin :

Plantations secteur aval d'AgriCo prévues en automne/hivers et dernières retouches à finaliser en juin 2025.

Vully-les-Lacs - Secteur 5

Ensemencement prévu au printemps 2025.

4.3 Etape 2

Vully-les-Lacs - Secteur 8

Les finitions ont dû être interrompues suite aux mauvaises conditions météorologiques. Les plantations seront faites en automne/hiver 2025.

La valorisation de la terre végétale sera faite en deux étapes ; une première au printemps 2025 et une deuxième est prévue après la récolte des cultures (après l'été 2025).

Vully-les-Lacs - Secteur 7

Actuellement, l'entreprise Grisoni s'attelle au montage de la digue afin de sécuriser la zone avant la fin de l'année. Également suite aux mauvaises conditions météorologiques, le modelage du lit mineur est reporté au printemps 2025.

Vully-les-Lacs - Secteur 6

Le montage de la digue en rive gauche doit être finalisée. Le site pollué a été assaini en juin 2024. Le chemin béton a été réalisé et sera bientôt utilisable.

4.5 Gestion des accès

Un concept a été élaboré avec le Codir. Des panneaux didactiques sont prévus sur les diverses communes. Du mobilier (bancs et tables) sera implanté au printemps prochain.

4.6 Planning

Suite aux conditions météorologiques, la cadence a été quelque peu ralentie dernièrement et il a été décidé de suspendre les travaux à la fin de l'année. La reprise est prévue en avril/mai.

4.7 Programmation et Planning des travaux pour l'étape 3

Comme lors des deux précédentes étapes, deux secteurs seront travaillés en parallèle.

Un défi de cette étape sera le déplacement de la conduite d'eaux usées à Missy avec très peu de marge de stockage. Les travaux devront être exécutés rapidement si possible durant une nuit.

Les travaux devraient se dérouler d'avril et à mi-novembre 2025, puis l'ensemencement en 2026.

Avancement général

La demande d'octroi est en cours à l'OFEV. Les appels d'offres vont démarrer prochainement. Il s'agit d'appels d'offres publics pour le génie civil et génie biologique.

4.10 Pont AgriCo

La mise à l'enquête a eu lieu en juillet 2024 et il n'y a pas eu d'opposition. Le permis de construire devrait être obtenu au début 2025 et la réalisation devrait avoir lieu au deuxième semestre.

Ponts Vully-les-Lacs et Missy

Ces deux ponts ont de grandes similitudes.

Le dossier du pont de Vully-les-Lacs est actuellement en examen préalable aux Services du Canton de Vaud ; un préavis sera voté dans deux semaines.

A Missy, le préavis sera présenté en mars 2025.

5. Budget 2025

5.1 Présentation

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à **Mme Béatrice Wolf, boursière** qui relève les points suivants :

Investissements par fonction :

Des travaux ont été reportés d'une année. Il s'agit de l'achat de terrain à l'Etat de Fribourg et de l'achat de terrain sur Vully-les-Lacs.

De nouvelles rubriques ont été créées au budget 2025 afin de séparer les coûts/subventions/contributions liés aux ponts. De même sera fait pour les travaux relatifs au déplacement de la conduite ABV aux comptes 2024. Ce détail permet davantage de clarté. Des décomptes séparés sont également envoyés à l'OFEV qui est très attentif à connaître l'origine de certains travaux afin de se déterminer sur leur éligibilité à être subventionnés.

Une demande de subventionnement pour l'étape 3 a été déposée cet automne. Les travaux exécutés en 2025 auront lieu sur 3 étapes. De plus, la construction du pont AgriCo, du pont de Vully-les-Lacs et l'étude du pont de Missy ont été budgétisés.

Les subventions cantonales et fédérales sont attribuées sur les montants investis relatifs au projet. La part à charge des propriétaires des ponts n'est pas subventionnée.

Pour autant que le préavis du pont de Vully-les-Lac soit accepté, un acompte de CHF 250'000.- sera demandé en cours d'année 2025. En effet, l'AIRPG ne peut se permettre d'attendre le décompte final de construction de cet ouvrage pour facturer un acompte au propriétaire. Les montants acquittés seront conséquents et augmenteraient les charges d'intérêts de toutes les communes si un acompte n'était pas versé.

Résultat par fonction (Frais de fonctionnement) :

En 2025, les travaux batteront leur plein sur les trois étapes ainsi que les constructions d'ouvrages. De nombreuses demandes de subventionnement seront transmises. Pour ces raisons, les coûts du personnel administratif augmenteront.

Lors de l'établissement du budget le taux d'intérêt restait prévu à 2.65% mais la dette augmentait considérablement ce qui engendrait une grande augmentation des intérêts. Depuis son établissement et son envoi, un taux d'intérêt à 2.20% dès le 14.10.2024 a été négocié. De plus, une facture a été transmise à la Commune de St-Aubin dernièrement ; celle-ci demande un acompte de CHF 400'000.- relative à l'Etape 1 qui touche à sa fin. Considérant ces deux nouvelles données, arrivées après l'établissement du budget 2025, le montant d'intérêt indiqué sera grandement réduit.

5.2 Rapport de la commission financière

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à la commission des finances composée de MM. Alexandre Bardet, Nicolas Pilet et Michaël Ballaman. **M. Alexandre Bardet** donne lecture de leur rapport et propose d'accepter le budget 2025 tel que présenté.

M. Thierry Billieux, président, ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le budget 2025 est soumis au vote.

5.3 Approbation

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

6. Divers

M. Thierry Billieux, président, cède la parole à **M. Nicolas Dubau de CSD** pour répondre à un courriel reçu de M. Alexandre Bardet concernant la crue de novembre 2023 :

Comme exposé à la dernière assemblée, les travaux réalisés à la Petite Glâne ont bien répondu à cette crue importante. Aucune sédimentation importante, aucune érosion du lit, aucun arrachement de matériaux n'ont été identifiés. L'apport de sédiments de la Petite Glâne à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat est négligeable. La crue de La Broye était plus considérable et il est plus probable que des matériaux proviennent de là.

M. Claude-Alain Davoli, responsable de l'entretien des cours d'eau du Canton de Vaud, rappelle qu'il s'agissait de la deuxième plus grosse crue depuis 1920. Les travaux de déblaiement entrepris étaient donc considérables mais étaient proportionnels à cette crue exceptionnelle. Il informe que chaque année l'embouchure de La Broye est contrôlée et confirme que les sédiments apportés par la Petite Glâne n'ont pas causé l'occlusion.

M. Alexandre Bardet remercie d'avoir répondu à son message. Son inquiétude portait sur le fait de travailler en amont d'une zone renaturalisée et de charrier des sédiments dans un secteur finalisé.

M. Didier Schouwey, président du Codir AIRPG, remercie les délégués pour la confiance témoignée par l'acceptation du Budget 2025, ainsi que les divers acteurs du projet qui assurent son bon déroulement. Il remercie particulièrement M. Olivier Stauffer, chef de secteur à la DGE VD, pour son engagement et sa collaboration. M. Stauffer

quittera ses fonctions au 31.12.2024 et sera remplacé par M. Claude-Alain Davoli qui participe déjà au suivi de notre projet.

M. Thierry Billieux, président, donne la parole aux délégués.

M. David Loup, délégué de Vully-les-Lacs, aimerait savoir si la participation des communes en relation avec la réfection des ponts était connue initialement.

M. Julien Devanthéry de CSD lui répond que les coûts étaient budgétisés depuis le début du projet. La part à charge du projet a été prise en compte afin de calculer la clé de répartition et l'OFEV subventionne ces travaux. Toutefois, le surdimensionnement demandé par les propriétaires de ponts ne peut faire l'objet d'un subventionnement dans le cadre de la renaturation de la Petite Glâne. Sur le canton de Vaud, une contribution pourrait être apportée par les améliorations foncières sur la part à charge de la commune. Cette donnée figure dans le préavis de Vully-les-Lacs et ces données étaient connues à l'établissement du projet.

M. Didier Schouwey, président du Codir AIRPG, rappelle qu'une analyse de la vétusté des ponts avait été faite avant le début des travaux afin de pouvoir déterminer la répartition des coûts. Cette étude a permis de fixer les clefs de répartition suivantes :
Pont Vully-les-Lacs : 40% à charge de la commune, 60% à charge du projet
Pont allant sur AgriCo : 23% à charge du propriétaire (Canton FR), 77% à charge du projet.

La parole n'étant plus demandée, **M. Thierry Billieux, président,** clôt la discussion.

M. Didier Schouwey, en qualité de **vice-syndic de la commune de St-Aubin** qui accueille cette assemblée, invite chacun à rester à la collation qui suivra pour fraterniser un instant.

M. Thierry Billieux, président, remercie les personnes présentes et clôt la séance à 19h50.

St-Aubin, le 28 novembre 2024

Le président de l'assemblée :



T. Billieux

La secrétaire de l'assemblée :



B. Wolf

Annexes :

- Liste des présences et excusés
- 1 rapport de la commission financières
- Présentation du bureau CSD utilisée lors de l'assemblée

Liste des présences - Assemblée des délégués du 28.11.24



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

Président assemblée

Thierry	Billieux	Président des délégués	
---------	----------	------------------------	--

Délégués de l'AIRPG

Vallon

Isabelle	Guerry	Syndique	excusée
Thierry	Billieux	Vice-syndic	
Vincent	Contesse	Conseiller communal	
Olivier	Ballaman	Suppléant	

St-Aubin

Christel	Tschanz	Conseillère communale	
Anne-Pascale	Collaud	Conseillère communale	
Béatrice	Bapst	Membre CAT	
Jonathan	Ramuz	suppléant cons. comm.	

Vully-les-Lacs

Michel	Verdon	Syndic	excusé
Alexandre	Bardet	Conseiller Communal	
Jérémie	Christinat	Conseiller Communal	
David	Loup	Conseiller Communal	

Missy

Olivier	Thévoz	Syndic	excusé
Nicolas	Pilet	Conseiller Municipal	
Lucien	Quillet	Conseiller Général	
Robert	Rochette	Conseiller Général	

Comité de direction de l'AIRPG

Alain	Bally	Conseiller Communal, Vully-les-Lacs	
Laurent	Morel	Conseiller Communal, Missy	
Stéphane	Vessaz	Conseiller Communal, Vallon	
Didier	Schouwey	Vice-syndic, St-Aubin	

Représentants des cantons

Fribourg

Daniel	Pugin	Service de l'environnement	excusé
--------	-------	----------------------------	--------

Vaud

Olivier	Stauffer		excusé
---------	----------	--	--------

Liste des présences - Assemblée des délégués du 28.11.24



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

Claude-Alain	Davoli	DGE, domaine des eaux	présent
--------------	--------	-----------------------	---------

Représentants des bureaux d'ingénieurs

Julien	Devanthéry	bureau CSD	présent
Nicolas	Dubau	bureau CSD	présent

Responsable technique

Claude	Amiet	Vully-les-Lacs	excusé
Martial	Pochon	St-Aubin	excusé

Sponsoring

Alexandre	Ghiraldi	Broye Source de Vie	excusé
Philippe	Savary	Broye Source de Vie	excusé

Presse

La Broye, Philippe Causse	présent
La Liberté	-
Le Républicain, Sandrine Fattebert	présente
Le 24h	-

Autres personnes

Veuillez svp indiquer votre prénom et nom, institution

Rapport de la commission financière relatif au budget de fonctionnement/investissements 2025

Assemblée des délégués du 28 novembre 2024

La commission financière a examiné en date du 30 octobre 2024 le budget préparé par le comité de direction pour l'année 2025 conformément à l'art. 72 de la Loi sur les finances communales. Madame Béatrice Wolf, secrétaire-boursière, a présenté et détaillé les chiffres des différents postes. Elle a répondu aux diverses questions des membres de la commission.

Au terme de l'analyse, nous constatons des charges pour l'année 2024 de CHF 57'140.00 et des produits à hauteur de même montant compte tenu de la participation des communes membres. En comparaison au budget de 2024, l'augmentation est notamment expliquée par la hausse des intérêts passifs sur le compte courant bancaire estimés de manière prudente à 2.65% sur un solde estimé.

Sur la base des documents et explications fournies, nous confirmons que le présent budget comprend tous les produits et toutes les charges pour l'année à venir.

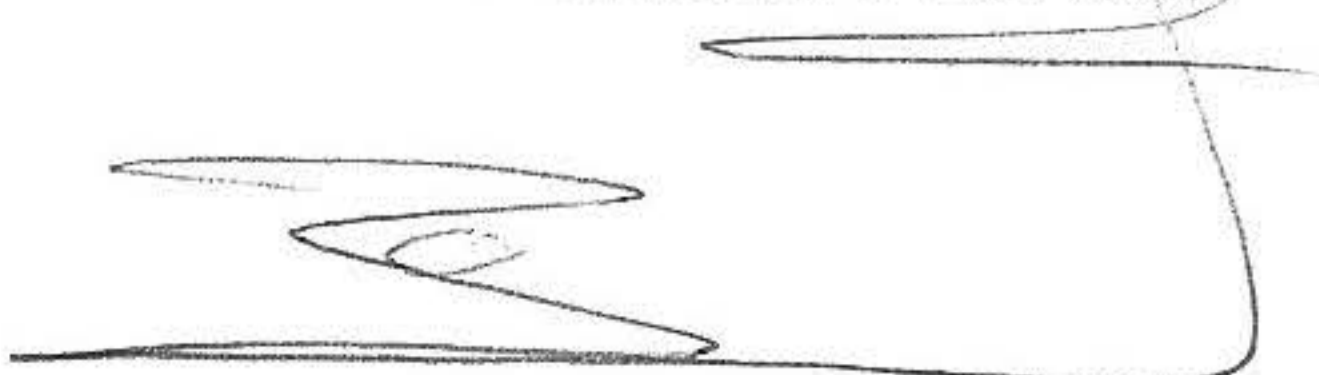
Aussi, le comité de direction a présenté à satisfaction de la commission le budget des investissements prévus en 2025. Celui-ci fait état d'investissements à hauteur de CHF 9'607'214.40 contre des subventions de CHF 8'337'870.00.

Sans autre commentaire, la commission financière recommande à l'assemblée des délégués d'accepter le budget 2025 soumis par le comité de direction.

Saint-Aubin, le 30 octobre 2024

Pour la commission financière

Alexandre Bardet



Nicolas Pilet





Assemblée générale des délégués

28 novembre 2024 / Saint-Aubin



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

CSDINGENIEURS+
INGÉNIEUX PAR NATURE

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 28 novembre 2024

Ordre du jour



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR LA REVITALISATION
DE LA PETITE GLÂNE

CSDINGENIEURS+

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 28 novembre 2024

Ordre du jour



1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 28 novembre 2024

Ordre du jour



1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 28 novembre 2024

Ordre du jour



1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 28 novembre 2024

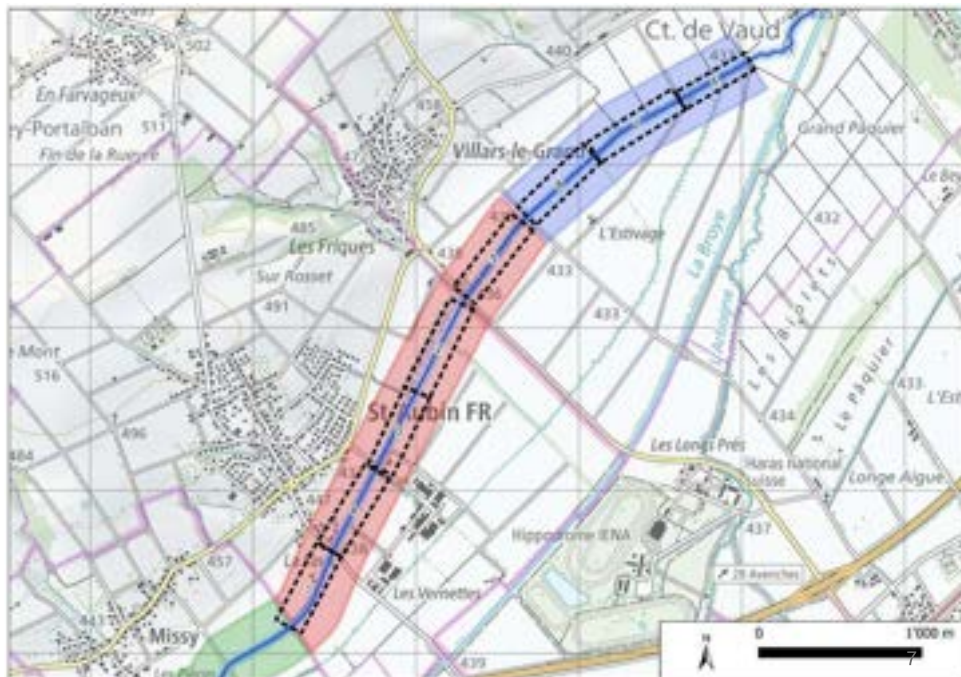
Ordre du jour



1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

4.1 Etape 1

- + Démarrage de l'**Etape 1** :
12.09.2022
- + Fin Génie civil Saint-Aubin
(sect. 1 à 4) : **06.2023**
- + Fin Génie civil Vully-les-Lacs
(sect. 5) : **06.2025 (lit mineur)**



4.2 Travaux et planning

- + Saint-Aubin
 - Travaux de génie civil achevés
 - Travaux de déplacement de la conduite ABV réalisés

Prochaines étapes :

- Plantations (secteur aval AGRICO)
- Murgiers
- Accueil du public



4.2 Travaux et planning

+ Vully-les-Lacs - Secteur 5

- Travaux de génie civil presque achevés
- Plantations réalisées

Prochaines étapes :

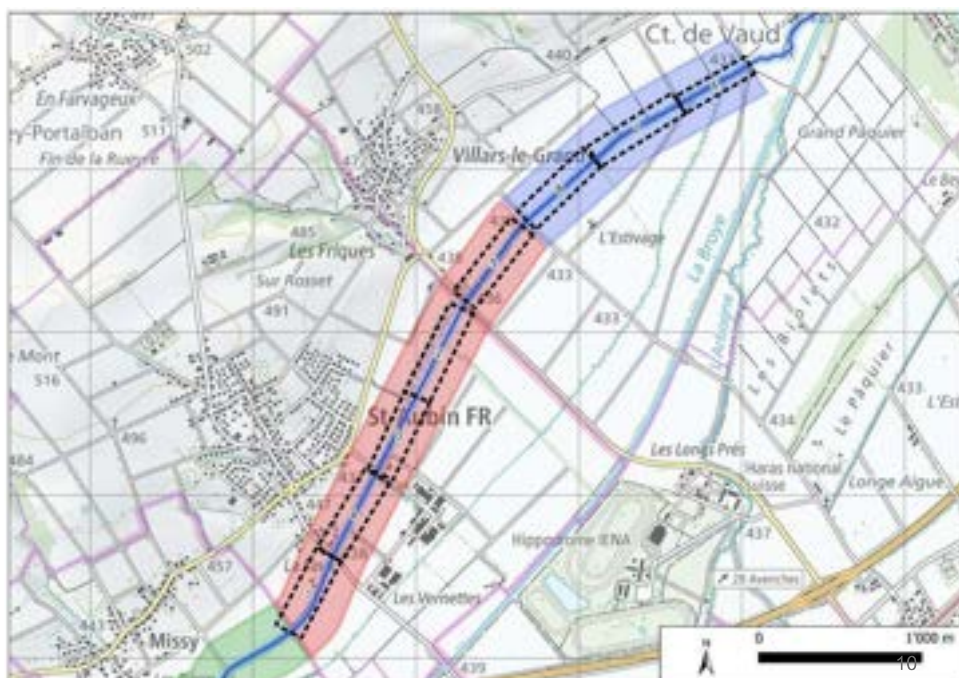
- Finalisation lit mineur
- Ensemencements
- Murgiers



4.3 Etape 2

+ Début Génie civil **Etape 2** (Sect. 6) : **07.2023**

+ Fin Génie civil **Etape 2** (Sect. 6-7-8) : **06.2025**



4.3.1 Vully-les-Lacs - Tronçon 8

+ Vully-les-Lacs – Secteur 8

- Montage des digues terminés
- Modelage du lit d'étiage presque terminé
- Remplacement conduite d'eau de l'Estivage réalisée
- Ensemencements réalisés en rive droite

Prochaines étapes :

- Plantations automne-hiver prochain
- Finalisation du modelage du lit au printemps 2025
- Valorisation de la terre végétale au printemps/été 2025



4.3.2 Vully-les-Lacs - Tronçon 7

+ Vully-les-Lacs - Secteur 7

- Montage de la digue rive gauche en cours de finalisation
- Modelage du lit majeur terminé
- Ensemencements partiellement réalisés

Prochaines étapes :

- Finalisation montage de la digue pour fin 2024
- Modelage du lit mineur reporté au printemps 2025
- Ensemencements au printemps prochain
- Plantations automne-hiver prochain



4. Etat de l'avancement du projet - *Etape 2*

4.3.3 Vully-les-Lacs - Tronçon 6

+ Vully-les-Lacs - Secteur 6

- Montage de la digue rive gauche en cours de finalisation
- Modelage du lit majeur terminé
- Secteur pollué assaini
- Chemin béton réalisé



Prochaines étapes :

- Finalisation montage de la digue pour fin 2024
- Modelage du lit mineur au printemps prochain
- Protection du mât HT n°5 en rive gauche, en coordination avec Groupe E
- Ensemencements au printemps prochain
- Plantations automne-hiver prochain



13

4. Etat de l'avancement du projet - *Etape 1*

4.5 Gestion des accès et accueil du public

- + Objectif : limiter la circulation motorisée sur la digue aux seules opérations d'entretien
 - Mise en place d'une signalétique sur la crête de digue : petits panneaux d'information
- + Accueil du public et panneaux pédagogiques – Commune de Saint-Aubin :
 - Boucle dessinée entre le pont de la route de Domdidier et le pont AgriCo
 - 4 bancs et 2 tables envisagés
 - 1 grand panneau de présentation du projet + 4 panneaux informatifs complémentaires



ACCUEIL PUBLIC	
	Cheminement piétons/vélos
	Panneaux pédagogiques
	Signalisation
	Bancs
	Table + bancs

14

4.5 Gestion des accès et accueil du public

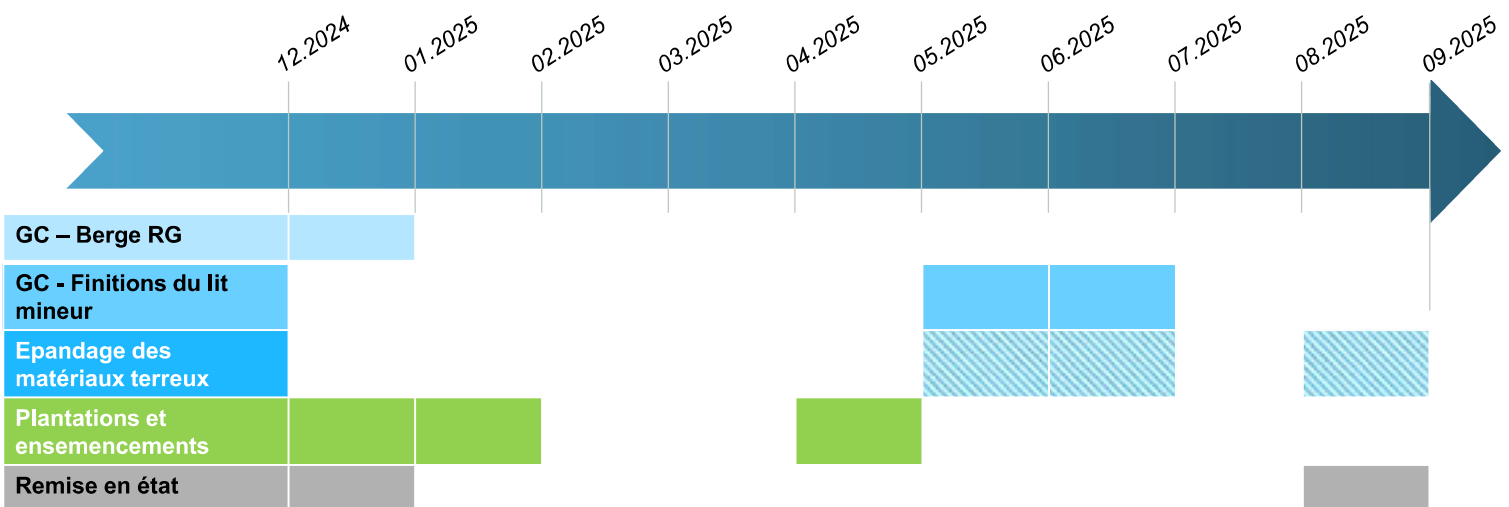
- + Objectif : limiter la circulation motorisée sur la digue aux seules opérations d'entretien
 - Mise en place d'une signalétique sur la crête de digue : petits panneaux d'information
- + Accueil du public et panneaux pédagogiques – Commune de Vully-les-Lacs :
 - Cheminement de long de la Petite Glâne
 - 3 bancs et 2 tables envisagés
 - 2 grands panneaux de présentation du projet + 3 panneaux informatifs complémentaires



ACCUEIL PUBLIC

- Cheminement piétons/vélos
- Panneaux didactiques
- Signalisation
- Bancs
- Table + bancs

4.6 Planning



4.7 Programmation des travaux

✚ Génie civil :

- Début Génie civil (Sect. 1 + 4) : **04.2025**
- Fin Génie civil : **11.2025**

✚ Génie biologique :

- Plantations : hiver 2025-2026
- Ensemencements : printemps 2026



17

4.7 Programmation des travaux

✚ Installations de chantier :
Mars-avril 2025

✚ Phase 1 : Sect. 1 Missy +
Sect. 4 Vallon

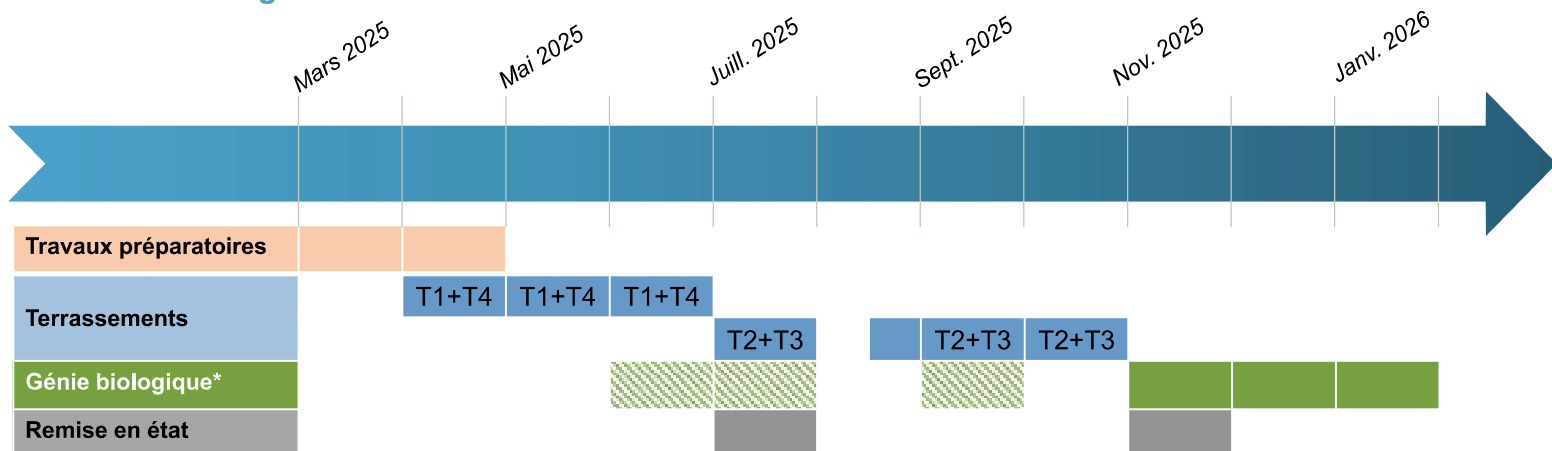
- Sect. 1 Missy + Sect. 4 Vallon
- Durée : 3 mois
- Décapages, déplacement déversoir Chaffard, déplacement conduite EU
- Excavations

✚ Phase 2 : Sect. 2 + 3 Missy



18

4.7 Planning des travaux



*Génie biologique : plantations à poursuivre sur janvier/février 2026 + ensemencement au printemps 2026

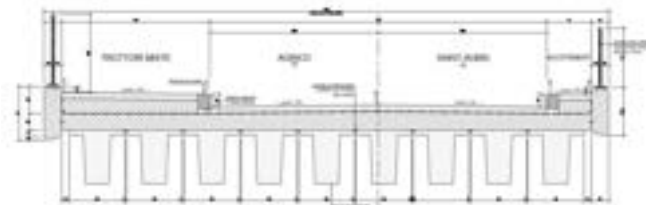
4.8 Avancement général

- + Rapport technique établi pour demande de subvention OFEV – Etape 3
- + Plans Projet faits
- + Appels d'offres en cours de validation / A publier sur SIMAP
- + Soumission : décembre 2024 – janvier 2025
- + Evaluation des offres : février 2025
- + Adjudication : mars 2025



4.10.1 Pont «AgriCo» à Saint-Aubin

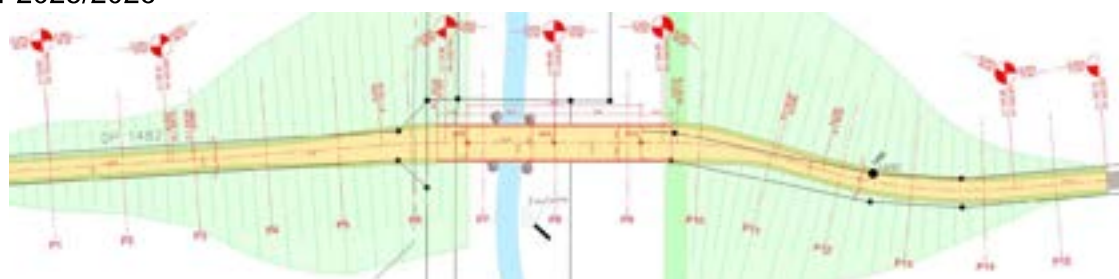
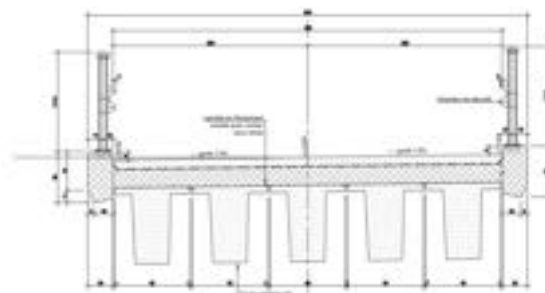
- + Mise à l'enquête faite > pas d'opposition
- + Attente retour services cantonaux FR et permis de construire
- + Phase 41 : début 2025



21

4.10.2 Ponts Vully-les-Lacs et Missy

- + Dossier technique VLL (1^{ère} version) transmis DGMR + DGAV – AF pour examen préalable et remarques
- + Préavis des communes envisagés en déc. pour VLL et mars 2025 pour Missy
- + Demandes d'autorisation et enquêtes publiques envisagées au printemps 2025
- + Travaux programmés sur 2025/2026



ETAPES	COMMUNES	LINEAIRE [m]	BUDGET GLOBAL AIRPG [TTC]					
			TRAVAUX GC + AUTRES	TRAVAUX GB	PONTS (part imputable au projet)	AQUISITION TERRAINS	HONORAIRES ET DIVERS 25%	TOTAL ETAPE
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	5'021'136 CHF	805'799 CHF	967'783 CHF	1'203'550 CHF	1'836'438 CHF	9'834'706 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	3'225'376 CHF	437'129 CHF	445'878 CHF	108'500 CHF	989'633 CHF	5'206'516 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	3'961'846 CHF	622'082 CHF	443'500 CHF	135'500 CHF	1'332'269 CHF	6'495'196 CHF
TOTAL		6'800	12'208'358 CHF	1'865'010 CHF	1'857'161 CHF	1'447'550 CHF	4'158'339 CHF	21'536'418 CHF
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS [TTC]								
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	4'988'970 CHF	777'562 CHF	-	-	2'128'304 CHF	6'894'836 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	4'220'463 CHF	584'951 CHF	-	-	-	4'805'415 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	-	-	-	-	416'295 CHF	416'295 CHF
TOTAL		6'800	9'209'433 CHF	1'362'513 CHF	0 CHF	0 CHF	1'544'599 CHF	12'116'545 CHF
FACTURES A FIN SEPT 2024 [TTC]								
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	4'269'479 CHF	625'017 CHF	-	-	1'656'939 CHF	6'551'435 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	3'541'233 CHF	62'080 CHF	-	-	-	3'603'313 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	-	-	-	-	272'839 CHF	272'839 CHF
TOTAL		6'800	7'810'712 CHF	687'097 CHF	0 CHF	0 CHF	1'929'778 CHF	10'427'587 CHF
PREVISIONS A TERMINAISON [TTC]								
LOTS 1-2 / ETAPE 1	St-Aubin (FR) + Vully (VD)	2'900	4'500'000 CHF	850'000 CHF	1'000'000 CHF	1'203'550 CHF	1'500'000 CHF	9'053'550 CHF
LOTS 1-2 / ETAPE 2	Vully (VD)	1'700	4'000'000 CHF	650'000 CHF	500'000 CHF	108'500 CHF	983'000 CHF	6'241'500 CHF
LOTS 3-4 / ETAPE 3	Missy (VD) + Vallon (FR)	2'200	4'150'000 CHF	650'000 CHF	500'000 CHF	135'500 CHF	1'120'000 CHF	6'555'500 CHF
TOTAL		6'800	12'650'000 CHF	2'150'000 CHF	2'000'000 CHF	1'447'550 CHF	3'603'000 CHF	21'850'550 CHF

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

7410.8310.71	Subventions d'investissements au centre de Vaulx, Etape 1 - Congres 2022 (R12214)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7410.8310.72	Subventions d'investissements au centre de Vaulx, Etape 2 - Congres 2023	0,00	318 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7410.8310.73	Subventions d'investissements au centre de Vaulx, Etape 3 - Budget 2024 puis 2025				318 140,00	0,00	318 140,00
7410.8310.74	Subventions d'investissements au centre de Vaulx, Etape 3 suite - Budget 2024 puis 2025				126 079,00	0,00	126 079,00
7410.8310.75	Subventions d'investissements au centre de Vaulx, Etape 3 suite				0,00	0,00	0,00
7410.8310.76	Subventions d'investissements au centre de Vaulx, Etape 3 suite				0,00	0,00	0,00
7410.8320.00	Contribution AMI: sandule ABV (Etape 1 OPEV) - Budget 2024				0,00	0,00	0,00
7410.8320.01	Contribution Groupe E: n4r HT (Etape 2 OPEV) - Budget 2024				0,00	0,00	0,00
7410.8320.02	Contribution ECPF: port AgriCo (Etape 1 OPEV) - Budget 2025				0,00	0,00	318 080,00
7410.8320.03	Contribution Vully-les-Lacs: port Marius Desl (Etape 2 OPEV) - Budget 2025				0,00	0,00	250 000,00
7410.8320.04	Contribution Waley: port Waley (Etape 3 OPEV) - Budget 2025				0,00	0,00	0,00
7410.8330.00	Subventions d'investissements d'organisations prises à sul non lucrati	0,00	2 900,00	0,00	150 000,00	0,00	80 000,00
9	FINANCES ET IMPÔTS	6 117 480,96	6 616 711,40	5 363 791,25	11 267 480,00	8 337 870,00	9 607 214,40
95	Administration de la fortune et de la dette	6 117 480,96	6 616 711,40	5 363 791,25	11 267 480,00	8 337 870,00	9 607 214,40
999	Intérêts	6 117 480,96	6 616 711,40	5 363 791,25	11 267 480,00	8 337 870,00	9 607 214,40
9990	Intérêts	6 117 480,96	6 616 711,40	5 363 791,25	11 267 480,00	8 337 870,00	9 607 214,40
9990.9900.00	Rapport de recettes au bilan	6 117 480,96	0,00	5 363 791,25	0,00	8 337 870,00	0,00
9990.9900.00	Rapport de dépenses au bilan	0,00	6 616 711,40	0,00	11 267 480,00	0,00	9 607 214,40
	MONTANT NET BUDGETI				1 643 888,75		1 269 344,00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	14 056,45	14 056,45	11 070,00	11 070,00	13 140,00	13 140,00
01	Législatif et exécutif	7 854,00	7 854,00	6 420,00	6 420,00	5 040,00	5 040,00
011	Législatif	3 854,00	3 854,00	1 700,00	1 700,00	800,00	800,00
0110	Législatif	3 854,00	3 854,00	1 700,00	1 700,00	800,00	800,00
0110.3102.00	Imprimés et publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	3 854,00	0,00	1 700,00	0,00	800,00	0,00
0110.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	0,00	3 854,00	0,00	1 700,00	0,00	800,00
012	Exécutif	4 000,00	4 000,00	4 720,00	4 720,00	5 040,00	5 040,00
0120	Exécutif	4 000,00	4 000,00	4 720,00	4 720,00	5 040,00	5 040,00
0120.3000.00	Traitement et jetons du comité	2 240,00	0,00	2 560,00	0,00	2 880,00	0,00
0120.3000.01	Heures présidence	1 760,00	0,00	2 160,00	0,00	2 160,00	0,00
0120.4930.00	Imputations internes pour prestations de services	0,00	4 000,00	0,00	4 720,00	0,00	5 040,00
02	Services généraux	6 202,45	6 202,45	4 650,00	4 650,00	7 300,00	7 300,00
021	Administration des finances et des contributions	5 595,00	5 595,00	3 750,00	3 750,00	6 400,00	6 400,00
0210	Administration des finances et des contributions	5 595,00	5 595,00	3 750,00	3 750,00	6 400,00	6 400,00
0210.3010.00	Heures secrétariat et bourse	5 535,00	0,00	3 650,00	0,00	6 300,00	0,00
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	60,00	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00
0210.4930.00	Imputations internes pour prestations de services	0,00	5 535,00	0,00	3 650,00	0,00	6 300,00
0210.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	0,00	60,00	0,00	100,00	0,00	100,00
022	Services généraux, autres	607,45	607,45	900,00	900,00	900,00	900,00
0220	Services généraux, autres	607,45	607,45	900,00	900,00	900,00	900,00
0220.3102.00	Imprimés et publications	607,45	0,00	900,00	0,00	900,00	0,00
0220.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	0,00	607,45	0,00	900,00	0,00	900,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	36 256,75	36 256,75	35 070,00	35 070,00	57 140,00	57 140,00
74	Aménagements	36 256,75	36 256,75	35 070,00	35 070,00	57 140,00	57 140,00
741	Corrections de cours d'eau	36 256,75	36 256,75	35 070,00	35 070,00	57 140,00	57 140,00
7410	Corrections de cours d'eau	36 256,75	36 256,75	35 070,00	35 070,00	57 140,00	57 140,00
7410.3910.00	Imputations internes pour prestations de services	9 520,00	0,00	8 370,00	0,00	11 340,00	0,00
7410.3930.00	Imputations internes: frais administratifs et d'exploitation	4 521,45	0,00	3 700,00	0,00	1 800,00	0,00
7410.3940.00	Imputations internes: intérêts et charges financières théoriques	22 200,30	0,00	24 000,00	0,00	44 000,00	0,00
7410.4900.00	Répartition frais fonctionnement des communes membres	0,00	36 256,75	0,00	35 070,00	0,00	57 140,00
9	FINANCES ET IMPÔTS	22 200,30	22 200,30	24 000,00	24 000,00	44 000,00	44 000,00
96	Administration de la fortune et de la dette	22 200,30	22 200,30	24 000,00	24 000,00	44 000,00	44 000,00
961	Intérêts	22 200,30	22 200,30	24 000,00	24 000,00	44 000,00	44 000,00
9610	Intérêts	22 200,30	22 200,30	24 000,00	24 000,00	44 000,00	44 000,00
9610.3400.00	Intérêts passifs du compte courant bancaire	22 200,30	0,00	24 000,00	0,00	44 000,00	0,00
9610.4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	0,00	22 200,30	0,00	24 000,00	0,00	44 000,00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	14 056.45		11 878.00		13 142.00	
	Commune de St-Aubin 25%	3 514.11		2 767.50		3 285.00	
	Commune de Vallon 25%	3 514.11		2 767.50		3 285.00	
	Commune de Misy 25%	3 514.11		2 767.50		3 285.00	
	Commune de Vully-les-Lacs 25%	3 514.11		2 767.50		3 285.00	
961	Intérêts	22 200.30		24 808.00		44 000.00	
	Commune de St-Aubin 51.2975%	11 388.20		12 311.40		22 570.90	
	Commune de Vallon 5.8800%	1 305.38		1 411.20		2 687.20	
	Commune de Misy 15.0625%	3 343.92		3 615.00		6 627.50	
	Commune de Vully-les-Lacs 27.7600%	6 162.80		6 662.40		12 214.40	
7410	Comptes courants avec tiers		36 256.75		35 076.00		57 148.00
	Commune de St-Aubin		14 902.31		15 078.90		25 855.90
	Commune de Vallon		4 819.49		4 178.70		5 872.20
	Commune de Misy		6 858.03		6 382.50		9 912.50
	Commune de Vully-les-Lacs		9 676.92		9 425.90		15 499.40

Corrections de cours d'eau - aménagement
Contribution Vully-les-Lacs, pont Mariàls Delà Vully-les-Lacs (acompte)

260 000.00

Assemblée des délégués de l'AIRPG – 28 novembre 2024

5. Budget 2025



5.2 Rapport de la commission financière

5.3 Approbation

31

1	Ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	PV de l'assemblée des délégués du 23 mai 2024 et approbation
4	État de l'avancement du projet
5	Budget 2025
6	Divers

32

6. Divers

6.1 Communication à l'assemblée concernant l'email d'Alexandre Bardet

+ Contexte de la crue de novembre 2023

- Cumuls de précipitations importants et fortes intensités de pluie le 14.11.2023
- Beaucoup de parcelles agricoles nues, certaines berges encore non végétalisées et turbidité importante du cours d'eau en crue (= apports de sédiments fins)

+ Constat post-crue

- Quelques évolutions morphologiques localisées dans l'élargissement des Vernettes (tendance locale à la sédimentation)
- Plus en aval, aucune érosion notable ni sédimentation importante

+ Conclusion sur la sédimentation au débouché dans le lac de Morat

- Apports de sédiments fins de la Petite Glâne présents mais sans être excessifs
- Apports des cours d'eau en général et notamment de la Broye typiques d'une crue d'automne

6. Divers

6.2 Autres divers